

## LE HARCÈLEMENT EST

- Une violence répétée qui peut être verbale, physique OU psychologique.

Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

*cf site académique*

- Il a pour effet l'isolement de la victime.

## LES MÉTHODES UTILISEES

Des méthodes de prise en charge des situations de harcèlement, de micros violences non punitives, qui s'appuient sur plusieurs entretiens avec les auteurs, les témoins et la victime.

- En parallèle avec les activités de renforcement des Compétences Psychosociales, elles visent à faire modifier les comportements.

## Bon à savoir...

Personnels formés, référents pour le programme Phare au collège année 2022-2023.

Mme Thébaud CPE  
Mme Guichard Infirmière  
Mme Humeau PSY-En  
Mme Hauray enseignante  
Mme Couteau enseignante

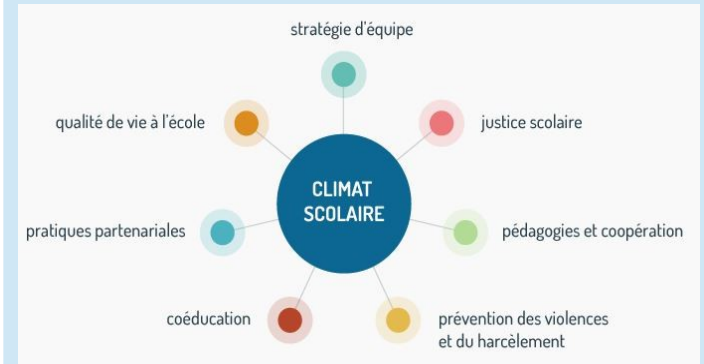
Le site académique " non au Harcèlement"

<https://www.ac-nantes.fr/lutter-contre-le-harcelement-entre-eleves>

Lignes nationales harcèlement"  
" Non au Harcèlement »



## Agir pour le climat scolaire



## Collège des quatre Vents Le Lude

PRÉSENTATION  
de la Méthode de la préoccupation partagée et de la Justice restaurative à l'école

Traitement des situations de harcèlement

# LES PROTOCOLES de TRAITEMENT DES SITUATIONS

**1-** Lorsque qu'une situation d'intimidation se cristallise autour d'un élève, les membres du groupe des référents s'entretiennent et décident alors de la réponse immédiate à apporter. Plusieurs options sont donc possible en fonction du caractère de la situation. Intervention en classe entière, entretiens individuels, groupe de parole.

**2-** Le groupe met en œuvre une méthode de traitement dans laquelle il n'est pas question de punitions, en tout cas dans un premier temps. Cela a pour avantage de ne pas entrer dans un processus de représailles et d'aider tous les élèves à s'engager dans une **démarche de résolution de conflit**



**3-** Un point commun aux différentes méthodes : **La victime est reçue** par un ou deux membres du groupe pour se confier et un suivi dans le temps de sa situation est mis en place.

**5-** Notre objectif est de **sensibiliser chacune des classes du collège** lors de séances dédiées à de la prévention. Il est également nécessaire d'intervenir en classe entière afin de poser le cadre et faire un rappel à la loi.

## **4- Méthode de la Préoccupation partagée**

- Chaque auteur ou témoin est reçu pour un entretien où il lui sera demandé :
  - 1- de dire s'il est au courant que son camarade est en difficulté.
  - 2- de dire de quelle façon il peut contribuer à l'amélioration de la situation de son, sa camarade.
- Un point rapide est fait avec chaque protagoniste 2 ou 3 jours plus tard.
- Si la situation d'intimidation s'améliore, on fait un suivi régulier et la procédure s'arrête là.
- Sinon d'autres dispositions sont prises.

## **6- La Justice restaurative**

Un ou plusieurs membres référents proposent, en fonction de la situation à traiter, des activités de la situation à traiter, des activités autour du vivre ensemble. Dès lors, les élèves sont amenés à se questionner, à s'impliquer dans une démarche développant l'empathie émotionnelle, en réveillant collectivement les facteurs de protection des uns et des autres. Le protocole de cette méthode peut amener à une heure de vie de classe restaurative. L'idée ici étant d'offrir une « réparation communautaire » aux élèves victimes d'insultes, de railleries en s'appuyant sur le groupe classe pour les faire cesser.

**7.** Si la situation s'améliore, un suivi régulier est mis en place. Autrement, d'autres dispositifs sont déclenchés.